

te-individus pris au hasard, trompés ou trompeurs, intéressés ou malicieux, ne peuvent guère avoir le droit d'imposer à des officiers publics, chargés par la loi et la conscience d'une énorme responsabilité. Aussi la sagesse des membres du conseil municipal de Ste-Thérèse l'a-t-elle compris ainsi. Elle a refusé plusieurs demandes d'auberges, et a fait cet utile règlement, par lequel les noms des cinquante pétitionnaires d'auberges fussent lus devant la porte de l'église, en plein dimanche, avant tout procédé ultérieur sur l'objet de leur pétition. Par ce moyen, toute une paroisse connaît ses amis, et voit ce qu'elle a à faire pour s'opposer au torrent. Ce règlement, on ne saurait trop le dire, est digne d'être imité avec honneur par tous les conseils municipaux de la province. — Un autre exemple, digne de figurer avec celui dont nous parlons, est l'exemple donné par le comté de Montréal. On y a refusé bel et bien toute application en faveur du rétablissement des auberges. Il n'est pas à supposer que ce conseil éclairé, voisin immédiat de la ville de Montréal, ait agi sans bonne connaissance de cause; et nous ne voyons pas que d'après de si beaux modèles, les autres conseils municipaux des autres parties de la province, dusent être en peine pour faire le bien du pays et celui de la religion. Cette ligne de conduite, si honorable si elle est imitée, jettera un voile très utile sur les procédés par trop pressés et obligatoires de quelques autres conseils municipaux, qui, déjà, n'ont pas craint de ouvrir les puits de l'abîme, à deux mains, on pourrait dire. — Qu'en est-il résulté? Allez le demander à toute une paroisse des environs de Montréal, où une malheureuse femme, épouse d'un cultivateur canadien, vient de se donner la mort par une erreur fatale, causée par l'intempérance, réveillée en elle. Voici le fait. Cette femme avait un autrefois; mais, grâce à la tempérance, elle s'était entièrement corrigée comme tant et tant d'autres. Apprenant que les auberges ressuscitaient, elle se pourvoit du funeste poison qui s'y débite. Elle en fait usage, mais en cachette. Un jour, le vase qui contenait la liqueur mathémateuse se trouve placé près d'un autre contenant de l'eau forte. Pressée comme toujours de prendre son coup à la de ôée, au lieu d'un verre de rhum, cette femme s'administra un verre d'eau forte; et d'un la mort lui est venue comme de raison. Hélas! qui a causé cette mort! cette mort funeste! répondz à pétitionnaires d'auberges; et vous aussi braves aubergistes. Est-ce bien là pour les étrangers que vous pétitionnez, que vous commercez? Et puis, quand nous direz-vous le nombre des étrangers morts de faim, ou gelés, ou noyés, ou écrasés, ou perdus, depuis que les auberges ont cessé leurs prétendus services? — Espérant toujours vous à susciter, combien d'entre vous se sont opposés à l'établissement d'hôtels de tempérance? Cessez cette opposition et ces hutes! satisferez pleinement au vœu de tout le monde, qui veut, avec raison, des maisons pour loger et nourrir les étrangers comme tous autres. Mais tout cela peut se faire sans ruine et sans malheur, et voilà ce qu'il faut au bien du pays et de la religion.

UN TEMPERANT.

EUROPE. France.

Situation du Département de la Nièvre au moment de la Mise en état de Siège.

Le rapport officiel qui suit sur la situation du département de la Nièvre indique l'état réel de la propagande révolutionnaire et de l'état de société qu'elle produit.

Nul ne peut se faire une idée de la position des hommes d'ordre au milieu des populations animées des passions démagogiques, exaltées par les doctrines socialistes, des menaces qui leur étaient adressées chaque jour, des humiliations auxquelles ils étaient exposés, des craintes, des terreurs qui les assiégent et le jour et la nuit. Que l'on ne pense pas que la haine des démagogues s'attaquait seulement à des hommes par leur position élevée, leur fortune considérable si guisaient à l'enfer.

Non, les conditions les plus modestes, les existences les plus obscures étaient en butte à leurs persécutions de chaque jour. Il suffisait d'appartenir à ce parti désigné sous le parti de l'ordre, sans même un signalement d'opinions, pour assumer sur soi et sur les siens les promesses de vengeance les plus imméritées lorsqu'arriverait l'heure si solennellement annoncée de l'éclatante reddition de tous, attendue par quelques-uns avec une impatience qu'ils ne savaient pas ajourner.

Maîtres absolus dans certaines localités, ils y régnaient en tyrans. Les menaces, les gestes insultants, souvent des voies de fait, accompagnaient l'habitant le plus inoffensif, par cela seul qu'il n'était pas du bon bord, c'était l'expression consacrée. Tout, par eux, était traité d'aristo ou de monarchard. Un marinier de Loire nous disait un jour: "Je n'ai que ma boude et mon bateau; si ces gens-là venaient au pouvoir, ils me couvriraient de leur sang." Un ouvrier gagnant trente sous par jour, travaillant chez un de ces chefs d'atelier honorables et dévoués à la cause de l'ordre, disait: "Je ne sors plus la nuit, et je ne barricade dans ma maison. Ils ont dit "à ma femme: D'ici à peu on vous racourcira tous, parce que vous n'êtes pas du bon bord." A un autre on disait: "Tu travailles chez M. un tel, dépêche-toi, parce qu'on va bientôt le brûler."

Nous épargnions, par le sentiment de pitié et de patriotisme, de plus longues citations à propos de ce genre de menaces, bien faites pour inspirer le légitime effroi et l'effroi, car les actes suivaient les paroles, et dans les villes du littoral de la Loire, l'exaltation, la soif du mal étaient poussées si loin par quelques-uns, que plusieurs braves ouvriers expi-

aient par les plus mauvais traitements, dans des attaques nocturnes, le tort de rester honnêtes gens et fermes dans la bonne voie.

Dans les campagnes, chacun était armé, attendant l'attaque, déterminé à ne céder ni une heure de sa liberté, ni une parcelle de sa propriété, et de mourir les armes à la main plutôt que de subir l'insulte et les mauvais traitements promis si haut et annoncés par tant de voix. Chacun gardait sa famille, sa maison, et était défendu l'une et l'autre contre l'invasion de ces nouveaux barbares avec le courage du droit et du désespoir, car chacun savait qu'il n'y avait point de quartier à attendre de la part de ceux qui attaquaient la société pour la détruire.

Telle est la vie faite aux hommes d'ordre, à quelque opinion qu'ils appartiennent, par les hommes qui regardent la France industrielle, agricole, commerciale, comme une proie qui doit leur appartenir. On comprend que la politique n'est qu'un vain prétexte, et que les plus détestables passions animent seules des âmes perverses et haïneses.

S'il est un mot dont on ait abusé, c'est le nom du peuple! On dit: le peuple veut cela; c'est pour le peuple que nous voulons telle chose, disent encore ceux qui se proclament les chefs, les missionnaires du peuple. C'est qu'il y a, en effet, deux espèces de peuples: le peuple abusé par les prédications incendiaires, celui qui rejette le travail et l'aisance, qui est la suite d'une vie régulière, laborieuse, économe; qui repousse les lois qui gouvernent les sociétés, parce qu'elles répriment les écarts des perturbateurs; le peuple qui déserte l'atelier pour l'estaminet et le cabaret, et promène sur les routes sa vigoureuse faimantaise, à dépeuplé toute patrie, est devenu mendiant, remuant, l'effroi des campagnes, des habitations, des fermes isolées, aux dépens desquelles il trouve une existence précaire, mais aventureuse dans laquelle il se complait, et qui, devenue habitude et besoin, a porté l'atteinte la plus profonde à la moralité et à l'estime qui entourent l'honnête homme.

C'est avec une profonde tristesse que nous rencontrons ces voyageurs dans la force de l'âge, tendant à tous, sans rougir, une main oisive aujourd'hui, armée demain contre la société, souvent chancelant d'ivresse et se plaignant d'avoir faim; hardis soldats de l'émeute, sillonnant les routes de la Nièvre, de Paris à Lyon, de Lyon à Paris, porteurs d'ordres de chefs toujours inconnus; propagateurs de nouvelles sectes, refusant le travail lorsqu'il leur est loyalement offert par des hommes honteux de voir la dégradation d'une classe respectable, et qui voudraient la réhabiliter par le travail.

Mais une vie régulière leur est devenue un joug insupportable; il leur faut la guerre civile, avec la licence et le pillage qui en sont les conséquences, et comme ces bandes qui parcouraient la France et se dressaient sous le nom de routiers, dans les tristes annales de nos guerres civiles, ils vont s'offrir à ceux qui leur présentent la chance de commencer plus tôt la guerre impie rêvée par ces chefs qui réduiraient la France au plus dur et au plus abrutissant des esclavages. Ce peuple, détaché de la grande famille française, nous le répudions, comme tout ce qui porte un cœur français, comme tous ceux chez lesquels la terreur n'a pas encore glacé la langue et qui osent le dire; que, pour l'honneur de notre nationalité, l'on soit bien convaincu qu'il est bien peu nombreux. Comptez-le par ville, par bourg, par hameau, et vous serez convaincu de cette vérité.

Mais le peuple qui comprend tout ce qui travaille et dans les villes et dans les campagnes, pour lequel la famille est un culte, qui épargne pour elle et pour lui procurer les jouissances partagées par tous ses membres; ce peuple, qui, par les événements politiques, et à cause des inquiétudes qui naissent de la situation actuelle, voit ses salaires diminuer, ses épargnes s'enlamer; qui souffre en silence, attendant des jours meilleurs; qui, par son attitude grave et réservée, n'ajoute point aux périls des circonstances, maintenant l'ordre et le respect aux lois du pays, reste, dans son inflexible raison, sourd à ces doctrines qui ruinaient à jamais la France, méprise les menaces, les sottises, les railleries; ce peuple-là, c'est la grande famille, et tous ceux qui possèdent encore un cœur le doivent partager avec lui pour lui procurer le travail qu'il demande et qui lui est indispensable.

La propriété qui cultive elle-même, la propriété qui vit par le revenu de ses terres affermées, sont l'une et l'autre dans la détresse, on le sait; il est louable de s'imposer des sacrifices pour soulager les misères qui pèsent sur les classes populaires et pour les entretenir dans le travail; c'est ce qui est admirablement compris dans la Nièvre. La saison rigoureuse approche; les travaux qui vont s'exécuter sur plusieurs points du département vont puissamment secourir les propriétaires qui, vivant à la campagne, consacrent tout leur temps à l'amélioration de leurs terres, et créent par leur présence seule, un travail incessant aux populations agricoles; c'est le moyen, le seul peut-être, de conquérir, de conserver une influence; qu'un moment d'égarement peut affaiblir lorsque les masses sont en proie à une agitation fébrile, mais qui se retrouve toujours, parce qu'il existe au fond des cœurs la conscience du bien et des véritables intérêts.

A ce peuple, toute notre estime, nos affections sincères, notre dévouement et toujours la vérité, parce que, dans sa dignité, il est fait pour la comprendre et l'apprecier; tandis que tous ceux qui se disent les amis du peuple, lorsqu'ils le trompent, le méprisent, lorsqu'ils lui font des promesses irréalisables, le dupent. C'est ce que sentent les masses désabusées. Les masses veulent l'ordre, qui enfante la confiance; avec la confiance, le travail; avec le travail, l'aisance pour tous.

Le gouvernement, qui doit protection à

tous, devait-il la refuser à des populations courbées qu'inspiraient les plus épouvantables menaces? Les actes n'ont-ils pas suivi les paroles? Ou se serait arrêté le désordre, s'il n'eût été réprimé en même temps et partout avec énergie? L'état de siège crée une situation exceptionnelle en raison des circonstances exceptionnelles qui pèsent sur la Nièvre. C'est l'épée dans la balance de la justice. La justice militaire, énergique et rapide, est toujours la justice de France, impartiale et loyale. Elle est et sera toujours le soutien des hommes d'ordre et l'effroi des perturbateurs. Rien n'est changé dans la situation de ceux qui ont toujours voulu l'ordre et la tranquillité pour tous.

FAITS DIVERS.

Une mosaïque romaine.

Une mosaïque romaine, d'une grande beauté, vient d'être découverte à Annale, le 14 juillet dernier. Le Constitutionnel publie à ce sujet, sous la signature de M. Carvin, les détails qui suivent:

Cette mosaïque a été trouvée dans la concession d'un colon nommé Londe, à l'extrémité de la rue de l'Hôpital, à l'entrée de la place du Jardin, près de la porte de Métaeh. Elle était placée au centre d'une cour entourée d'arbres, presque à fleur du sol. A en juger par les vestiges qui subsistent, elle formait l'angle supérieur de gauche d'un magnifique pavement d'une étendue considérable et d'une rare magnificence. Dans cet état de mutilation, elle présente encore une largeur de 4 mètres sur une longueur de deux mètres. Elle se compose d'une bordure générale qui présente une grecque dont les contours, d'après une disposition très fréquente dans les mosaïques antiques, semblent se dessiner en saillie, et d'une série de panneaux qui forment une seconde bordure et qui encastreraient, selon toute vraisemblance, un panneau central beaucoup plus grand. Parmi ces panneaux, les uns ont 1 mètre 16 centimètres de hauteur sur 80 centimètres de largeur; ce sont ceux des angles; les autres offrent un carré à peu près parfait de 78 centimètres de haut sur 80 centimètres de large. La bordure, en forme de grecque, est colorée de rouge, de vert, de jaune et de violet, avec ces habiles gradations de nuances qui caractérisent les mosaïques de la plus belle époque. Les panneaux reproduisent des scènes de la vie religieuse dont les personnages et les animaux dessinés avec une franchise d'allure très remarquable et une grande pureté de style, sont représentés avec la couleur de la nature.

Le premier panneau est occupé par une femme nue, sans la tête et les épaules, qu'enveloppe une peau de panthère. Elle tient un boyau dans la main droite, et dans la main gauche deux sarcelles. Elle marche sur un terrain qui paraît être un mariage, si l'on en juge par les roseaux qui y figurent. On peut conjecturer que c'est une femme qui, d'après le précepte de la religion païenne, qui commandait de tout quitter pour suivre les bacchantes, abandonne les travaux agricoles pour se joindre au cortège sacré. La peau est d'un brun rougeâtre. C'est évidemment une indigène. Selon la remarque du savant bibliothécaire d'Alger, M. Berbrugger, envoye pour examiner la mosaïque et pour veiller à sa conservation, il est curieux d'observer que, dans les localités voisines d'Annale, les femmes arabes, contrairement à l'usage général, prennent une part très active à la culture des champs.

Dans le second panneau, la déesse Thétis est assise sur un hippocampe. Après d'elle nagent deux dauphins; un génie lui apporte une lyre, emblème d'Apollon. La pose de la déesse est très gracieuse. On voit au fond du panneau des plantes marines.

Le troisième panneau a beaucoup souffert. La partie supérieure est détruite. On peut y reconnaître encore la tête et le portrait d'un taureau, sur lequel une femme était assise. La partie inférieure du corps de cette femme subsiste. Un génie de marbre marche devant le taureau et tient à la main un masque de Jupiter. Ce génie est admirablement conservé. On peut présumer qu'il s'agit ici de l'enlèvement d'Europe.

Le quatrième panneau est presque tout encore vierge. On y voit Amphitrite sur le dauphin qui la ramène à Neptune et que le dieu reconnaissant plaça au nombre des constellations. Un génie présente à Amphitrite un coffret, afin sans doute de la décider tout-à-fait. On trouve en outre sur le tableau, animé et vivant, des plantes marines et un dauphin.

Outre ces quatre panneaux, il en existe encore deux autres. Mais sur ces derniers le ciment seul est préservé. Les petits cubes de la mosaïque ont à peu près disparu. Il est impossible d'en deviner le sujet.

omme toute, la mosaïque d'Annale est l'une des plus belles qu'on ait jusqu'à présent découvertes en Algérie. Il était urgent de pourvoir à la conservation de ce précieux vestige du passé. Placée au milieu d'une cour, exposée au pèlerinage des chevaux, la pauvre mosaïque, après une existence de près de deux mille ans, eût été promptement détruite par les pluies d'hiver ou par le vandalisme des amateurs. Le gouverneur-général intermédiaire, M. le général Pellissier, et M. le préfet, Latour-Mazezay, se sont concertés pour la sauver. M. Berbrugger a été envoyé à Annale. Un marché a été fait avec un entrepreneur qui s'est chargé de la transporter à Alger. On s'occupe en ce moment de cette entreprise, qui réussira certainement, grâce aux précautions ingénieuses qu'on va employer.

Pendant son séjour à Annale, M. Berbrugger a étudié de nombreux monuments d'antiquité recueillis par les officiers du génie autour d'Annale, et surtout dans un nécropole voisine. Des inscriptions curieuses ont été copiées et traduites. Nous citons notamment celle-ci:

ITAS RE
ISSIMA CULTRIX
PUDICITIAE FANX
QUE VIXIT SINE
FEBRIBUS ANNIS
XXVI.

Traduction.— A... qui a cultivé très religieusement la pudicité, qui a joui d'une bonne renommée et qui a vécu vingt-six ans sans avoir eu les fièvres.

Voici une histoire d'ours assez singulière arrivée en France:—

M. L. D... attaché à une administration pu lique et se trouvant momentanément à Bagnère, était allé voir les travaux de barrage en exécution pour utiliser les eaux du lac Bleu. S'étant aventuré un peu plus loin dans la montagne, au coude d'un petit sentier escarpé qu'il gravissait, il se trouva en présence d'un ours de belle taille. Bien que connaissant le caractère peu agressif de l'ours, M. B... battit néanmoins en retraite; mais il n'avait pas fait trente pas en arrière, qu'un autre animal, un loup, lui barrait l'autre issue du sentier.

Le terrain, très incliné à droite, très abrupte à gauche, ne permettant pas la fuite et métrait M. Dr. dans une dangereuse alternative; quoi qu'il en soit, instinctivement il revint sur ses pas, et, à peu près à mi-distance de l'ours et du loup, avisaient une énorme racine de sapin sur le flanc escarpé du sentier, il s'y hissa, se trouvant ainsi élevé environ d'un mètre. Mais le loup l'avait suivi rapidement, et s'en vint droit à lui, se hissant pour l'atteindre. La position était critique; mais la présence d'esprit de M. D... lui vint en aide.

M. D... fait usage de tabac: il avait sa tabatière garnie; à mesure que le loup se dressait vers lui, il lui en jeta très adroitement le contenu dans les yeux. L'effet fut subit; l'animal aveuglé recula en hurlant épouvantablement et se précipita vers le haut du sentier. Mais à peine M. D... se hâta de fuir, qu'un vacarme terrible retentit derrière le coude du sentier où il avait vu l'ours. Evidemment le loup avait été donner de la tête contre l'autre animal, et un combat terrible s'était engagé entre eux.

Pendant ce temps, M. D... arrivait sain et sauf à Bagnère, faisant des vœux pour que la victoire demeurât à l'ours. Le lendemain, il se rendit sur le lieu du combat avec un de ses amis armé d'un fusil. Ils y trouvèrent le loup mort. L'ours grièvement blessé, s'était traîné à une petite distance. L'un de M. D... voulait l'achever d'un coup de fusil; mais M. D... s'y opposa formellement et fit mieux en core: il alla chercher une provision de glands et de pommes qu'il jeta à portée de l'animal.

Chaque jour, depuis, il est allé rendre visite à l'animal blessé qui paraît se rétablir et s'accoutumer si bien à son visiteur, qu'on espère l'attacher sans difficulté à l'étable d'une ferme aussitôt qu'il pourra marcher.

Noyé.—L'individu supposé noyé, dont il est question dans notre colonne d'annonces de ce jour, se nommant François Gauthier Boulanger à Soze; il était venu à Montréal et faire sa provision de fleur et s'en retournait chez lui; à cet effet il s'était embarqué sur le bateau à vapeur le "Montréal", qui ce soir-là, fut obligé de jeter l'ancre devant Longueuil. Vers minuit quelque un eut à lui parler, mais il ne put le trouver; c'est alors que l'on s'aperçut que le garde-fou manquait, ce qui fit croire qu'il était tombé à l'eau, emportant le bois avec lui. (Continué.)

Naissance.

En cette ville, le 26 du courant, la dame de Alfred Pinsonneault, deuy, a mis au monde un fils.

Décédés.

Aux Ecrévillers, le 12 courant, Messie Joseph Gabary, ancien curé de cette paroisse, âgé de 57 ans, est décédé à l'âge de 33 ans de maladie. Les MM. du clergé sont informés que le décès appartenant à la caisse ecclésiastique et à l'association d'une messe.

ANNONCES.

NOUVEAU.

TOUTES informations, relatives à la disparition d'un individu, âgé de trente six ans, comptant un veuf d'étude du pays, portant une montre et supposé noyé près de Longueuil, dans la nuit du 20 au 21 de ce mois, sont reçues avec reconnaissance par Monsieur le Curé de Soze, 28 Nov., 1851.

CHARBON.

LA NOUVELLE COMPAGNIE DU GAZ de Montréal aura, durant cet hiver.

AVENDRE.

CHARBON de première qualité, en gros morceaux, pour Grilles; — AUSSI: — CHARBON pour Forgerons de première et seconde qualité. Bureau de la Nouvelle Compagnie du Gaz, Rue Gabriel, Griffintown.

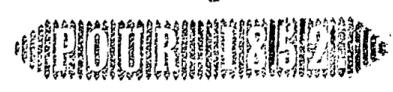
COKE.

LA NOUVELLE COMPAGNIE DU GAZ de Montréal, durant cet hiver, DELIVRERA SON COKE, (convenable pour Poêles et Grilles) dans aucun endroit dans les limites de la cité à

25 échelins par Chaldron.

DES ORDRES ECRITS pourront être laissés au bureau de Poste, ou dans la BOITE de la Compagnie du Gaz, au Médical Hall, C. de la Rue St. Jacques. Bureau de la Nouvelle Compagnie du Gaz, Rue Gabriel, Griffintown. Montréal, 28 novembre 1851.

CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL.



A vendre chez E. R. FABRE et Cie. Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, 28 novembre 1851.

Nouvelles Gravures Françaises

L'Édition vient de recevoir un assortiment considérable de GRAVURES, IMAGERIE RELIGIEUSE en couleurs et en noir, pour tous les goûts, depuis les qualités communes jusqu'aux plus recherchées. J. M. LABOÏTHE. Montréal, 7 novembre 1851.

AVIS.

UN INSTITUTEUR bien qualifié, désire se placer à la tête d'une école, et connaître les avantages que l'on lui ferait. S'adresser à ce bureau. Montréal, 9 septembre 1851.

ON DEMANDE

UN INSTITUTEUR bien qualifié pour tenir une École élémentaire dans la paroisse de St. VÉRONIQUE. Les conditions s'adresser à Messire R. ROBERT, Père, Curé. Blairville, 1 septembre 1851.

LACOSTE ET LATOUR, NOTAIRES

Agents d'affaires de quelque nature que ce soit, pour réclamations et expéditions, tant auprès du gouvernement qu'auprès de quiconque personnes que ce soit dans le Haut et Bas-Canada. Étude: Grande Rue St-Jacques, côté Est, vis-à-vis l'ancien Hôtel Têtu et la Bibliothèque de l'Association des Marchands. Montréal, 18 novembre 1851.

LE REPERTOIRE DE L'ORGANISTE.

A VENDRE:

Chez l'Auteur, Grande Rue du Faubourg St. Laurent (près de l'Église), No. 9. J. B. LABELLE. Montréal, 31 octobre 1851.

N. B.—Les souscripteurs qui ont donné leurs noms à l'avance, peuvent obtenir leurs exemplaires au Secrétariat de l'Église.

LOUIS RICARD, AVOCAT:

RUE ST. VINCENT, NO. 5.

Porte voisine de M. Louis Ferrault.

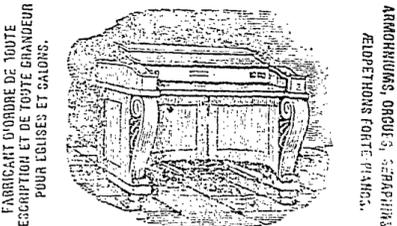
Montréal, le 17 octobre 1851.

AVIS AUX INSTITUTEURS.

MM. LES MEMBRES du BUREAU des EXAMINATEURS Catholiques du District de Montréal, s'assembleront à la SALLE d'ÉCOLE de l'Église le MARDI, 2 décembre prochain à NEUF heures précises, à M. grand procès-verbal de l'EXAMEN des instituteurs qui désirent se présenter d'un jour à un autre. F. X. VALADE, Sec. B. E. Nongueuil, 11 novembre 1851.

CAMIEL N. WARREN.

No. 10, RUE SAINT JOSEPH.



ARMOIRONS, ORGUES, S'ÉCRIVAINS, RÉLOPHIONS, PORTES FRANÇAISES.

LES particuliers et les Congrégations qui désirent se procurer des instruments de musique et de l'éclairage, et dont la fabrication supérieure et l'élégance des formes sont d'une grande garantie, trouveront leur avantage à passer à l'établissement susdit afin d'examiner et de juger par eux-mêmes.

Vingt-neuf années d'expérience et d'une étude suivie de son art ont mis le maître de cet établissement en état de contribuer aux diverses améliorations déjà introduites dans la structure des orgues et des portes-pianos, et de faire concurrence en cette ligne aux fabrications de ce pays et de l'étranger.

Pour les particuliers et les Congrégations des paroisses de peu d'étendue, qui ne seraient pas à même d'acquiescer des ORGUES de grande dimension, PHARMONIUM et le RÉLOPHION sont parfaitement de mise, parce-équ'ils sont moins susceptibles de dérangements par la perturbation actuelle de leur structure que les Orgues et les Portes-Pianos, et coûtent très-peu.

N. B.—On reçoit les Instruments, on les accorde et on les répare à court avis. Malgré le fait desolant que se produit encore à un certain degré de Congrégations qui achètent de véritables boîtes à sifflets (sous le nom d'ORGUES POUR EGLISES) construite par des ouvriers du commun qui ont à peine un pareille des notions qu'exige la FABRIQUE DE ORGUES, et qu'ainsi lorsque la vérité s'es fait jour, elles s'aperçoivent qu'elles ont donné leur argent en pure perte, ce n'est sans aucun rapport un travail à désirer que celui de remodeler et de faire un objet passable l'une e n'importe si faite que l'on décoré de nom d'ÉGLISE. Montréal, 4 Septembre 1851.